



UFR des sciences odontologiques

ATTESTATION D'ETUDES UNIVERSITAIRES ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE

Il est créé par décision des Conseils de l'Université de Bordeaux, à compter de l'année universitaire 2024-2025, une Attestation d'Etudes Universitaires d'odontologie pédiatrique.

1 - Objectifs de la formation

- Approfondir, en les diversifiant, les connaissances cliniques acquises lors de la formation initiale, et lors de la formation continue, conformément aux données actuelles de la science et de l'odontologie.
- Formation préalable au DU d'Odontologie pédiatrique.

2 - Responsables

Responsable principal :

Docteur Julia Estivals, PHU
Hôpital Xavier Arnoz, Odontologie
UFR des Sciences odontologiques
146, rue Léo Saignat
33076 Bordeaux cedex
julia.estivals@u-bordeaux.fr

Coreponsable :

Docteur Yves DELBOS
Collège Sciences de la santé
UFR des Sciences Odontologiques
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex
yves.delbos@u-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**
Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **1** et le maximum à **20**.
- **3-2 Durée de la formation :**
La formation dure 1 an et a lieu tous les ans.
- **3-3 Enseignement théorique :**
L'enseignement est mixte : **6h** en présentiel et **36h** à distance,
Les cours ont lieu à l'UFR d'Odontologie de Bordeaux,
Les enseignements débutent en janvier ou février.
- **3-4 Stages :**
Ce diplôme n'est pas ouvert au stage.

4 - Conditions d'inscriptions

Titres requis ou niveau (sous condition de la maîtrise de la langue française orale et écrite) :

- Titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire ou d'un diplôme équivalent permettant aux titulaires d'exercer dans leur pays,
- Etudiants de dernière année du cursus d'odontologie et aux internes en odontologie.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 – Coût de la formation

En formation initiale : **150€ /an**

En formation continue : **1 000€/an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence

6 – Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**
Il est organisé 1 session d'examen.
En cas d'échec, une session de rattrapage sera proposée (entretien de 30min).
- **6-2 : Nature des épreuves :**
Le candidat est soumis à 2 épreuves :
 - une épreuve écrite de 45 min (QCM, QROC et QR) en distanciel,
 - 45 min de cas clinique en distanciel.

- **6-3 : Validation :**

Pour être admis, le candidat doit avoir :

- obtenu la moyenne générale,
- ne pas avoir de note éliminatoire (< 7/20).

- **6-4 : Disposition prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé.

En cas d'échec à l'oral, la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

7 – Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 17/02/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé 12/03/2025

Modification :

Modifications (tarifs) :

Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 27/05/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/07/2025
(Version 2)

Modifications (Tarifs) :

Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 09/03/2026
Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/03/2026
(Version 3)

Annexe :

AEU Odontologie pédiatrique 2025/2026

Programme :

Module 1 : La normalité

- EC1 : Croissance et développement général
- EC2 : Les grandes fonctions pendant l'enfance : ventilation, mastication, phonation
- EC3 : Morphogenèse des arcades et occlusion
- EC4 : Prise en charge : méthodes diagnostiques et approche relationnelle

Module 2 : Pathologies et enfant à risque

- EC1 : Pathologies bucco-maxillo-dentaires et prise en charge
- EC2 : Répercussions crânio-faciale et bucco-dentaires des pathologies générales et prise en charge
- EC3 : Les enfants en situation de handicap
- EC4 : Prescriptions chez l'enfant

Module 3 : Prévention

- EC1 : Prévention de la carie, des parodontopathies et des traumatismes
- EC2 : Prévention des dysfonctions, et réhabilitation fonctionnelle des arcades
- EC3 : Éducation à la santé
- EC4 : Ergonomie